

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Points de paiement les plus proches :

> à Magny-en-Vexin :

- Le Longchamp (4 rue de Paris)
- Le Balto (30 rue de Paris)

> à Aincourt :

- La Bucaille (19 rue de La Bucaille)

> à La Roche-Guyon :

- Le Relais du Château (9 rue du Général Leclerc)

> à Vigny :

- Café de La Poste (2 rue du Général Leclerc)

> à Cormeilles-en-Vexin :

- Le Relax (13 place de l'Eglise)



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès
de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate

